

Résolution

Les délégués de la Confédération Générale de la Fonction Publique (CGFP), réunis en Conférence des Comités à Luxembourg en date du 2 décembre 2024,

après avoir pris connaissance de la ligne de conduite de la CGFP et de la prise de position du Comité exécutif sur les problèmes d'actualité:

approuvent le programme d'action de la CGFP portant sur la situation politique, économique et sociale, ainsi que sur les réformes en cours;

en matière de réformes:

exigent que les accords en matière statutaire et salariale conclus entre la CGFP et le gouvernement soient réalisés et appliqués dans tout le secteur public d'une façon conforme à la lettre et à l'esprit des textes, et non réinterprétés arbitrairement par le gouvernement, voire les organes de décision;

insistent que le gouvernement reste à l'écoute des revendications aussi bien de l'organisation faïtière CGFP que de ses associations professionnelles;

sont d'avis que la connaissance des institutions luxembourgeoises ainsi que de la langue luxembourgeoise sont primordiales non seulement pour l'obtention de la nationalité, mais également pour l'intégration dans la société luxembourgeoise;

considèrent que le luxembourgeois comme langue nationale doit trouver sa juste place au sein du multilinguisme, marque distinctive de notre identité nationale et notre atout majeur au niveau européen et international;

rappellent que le dialogue social authentique ne doit pas être une simple vue de l'esprit mais une réalité incontournable à la base même de la communauté nationale;

soutiennent le tripartisme – modèle social garantissant le dialogue constructif entre salariés, employeurs et gouvernement et qui a fait ses preuves au fil de l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg;

estiment qu'en matière fiscale, il convient de rééquilibrer le fardeau financier entre les personnes physiques et les collectivités.

en matière statutaire:

insistent que, tant dans les administrations que dans les établissements publics, les représentations du personnel participent au processus décisionnel dans l'esprit d'un véritable dialogue social honnête et constructif;

exigent du gouvernement de mobiliser ses efforts pour que tous ses agents puissent travailler en toute sérénité et sécurité et que des conditions de travail décentes leur soient garanties;

dénoncent et ne toléreront plus toute tentative d'influencer, de porter atteinte à ou d'entraver la liberté syndicale – que ce soit de la part des dirigeants administratifs ou politiques – en exerçant de la pression sur ou en discriminant les représentants syndicaux.

en matière politique:

réaffirment la position d'indépendance politique de la CGFP et sa vocation à défendre les intérêts professionnels, moraux et matériels de ses membres, quelle que soit l'évolution politique du pays ;

estiment que le Luxembourg doit résolument défendre ses intérêts nationaux sur la scène internationale, comme le font les autres Etats membres de l'Union européenne ;

mettent en garde contre l'amalgame entre la lutte contre le terrorisme et l'afflux des réfugiés politiques qui submergent l'Europe alors que les Etats démocratiques doivent coordonner leurs actions pour répondre fermement à la menace terroriste et se montrer solidaires, dans la mesure des moyens disponibles, avec les victimes des conflits dans le monde ;

condamnent vivement la guerre d'agression poursuivie par la Russie contre l'Ukraine et se rallient aux pays de l'Union européenne dans leur combat pour défendre les valeurs fondamentales de notre société ;

considèrent que les valeurs européennes doivent être davantage promues afin de maintenir la solidarité et la paix au sein de notre communauté.

en matière économique et sociale:

demandent au gouvernement de redoubler d'efforts en matière de lutte contre le chômage des jeunes, contre la pauvreté et contre l'augmentation des inégalités au Luxembourg ;

exhortent le gouvernement à s'ouvrir plus largement à l'écoute des attentes et aspirations de la majorité silencieuse ;

se prononcent résolument contre la démagogie populiste de l'extrême droite ;

rappellent l'importance des valeurs morales que sont l'honnêteté intellectuelle, le travail bien fait, l'engagement personnel, le respect de l'autre, la loyauté et la solidarité ;

s'opposent à toute détérioration de la prévoyance vieillesse ;

insistent sur l'importance de l'ajustement régulier des salaires et des pensions à l'évolution générale des prix à la consommation.

* * *

adressent un appel pressant aux membres de la CGFP à resserrer les rangs et à faire preuve de solidarité et d'unité dans l'action, garantes de son succès et de son rôle sur la scène sociale et nationale ;

renouvellent leur confiance dans les instances dirigeantes de la CGFP.